

# **ENGAGEMENT FINANCIER - ANNEE 2022/2023**



Madame/Monsieur :	
Parent(s) de	Classe demandée :

## 1- LES FRAIS DE SCOLARITE

Afin de déterminer votre tarif, il faut calculer votre quotient familial. Pour cela vous aurez besoin de votre avis d'imposition 2021 (sur les revenus 2020) et du nombre de parts fiscales de votre foyer. Effectuez ensuite le calcul suivant :

#### Quotient familial = Revenu fiscal de référence 2020 / nombre de parts fiscales

TARIF	QUOTIENT FAMILIAL	MONTANT SCOLARITE SUR 10 MOIS	VOTRE SITUATION (cochez la case correspondante)
TARIF A	Moins de 6 000€	23€ / mois	
TARIF B	Entre 6 000€ & 12 000€	28€ / mois	
TARIF C	Entre 12 000€ & 18 000€	33€ / mois	
TARIF D	Entre 18 000€ & 24 000€	38€ / mois	
TARIF E	Plus de 24 000€	43€ / mois	

## **2- LA CONTRIBUTION DIOCESAINE**

Elle est obligatoire de solidarité et s'élève à <u>2€ / mois</u>. Elle s'ajoute à la scolarité de votre enfant afin de faire vivre les établissements d'enseignement catholique.

## **3- LA RESTAURATION**

L'inscription à la cantine est prise pour l'année scolaire entière.

En signant cet engagement, vous avez pris note que l'inscription est définitive, elle sera validée le jour de la rentrée et vous engage financièrement. Vous avez également pris connaissance des tarifs servant de base de calcul :

- Demi-pension 4 ou 5 repas / semaine = 4,05€ le repas
- Demi-pension 2 ou 3 repas / semaine = 4,55€ le repas
- Externe = **5,95€** le repas, à régler à l'avance à la Maison Blanche.

4- LES MODALITES DE PAIEMENT				
Plusieurs options s'offrent à vous (cochez la case de votre choix) :				
☐ Paiement par chèque, espèces ou par carte bancaire				
☐ En 1 fois	☐ en 4 fois			
□ Paiement par prélèvement automatique, merci de joindre un RIB : 10 prélèvements seront effectués à partir du 05 des mois d'Octobre à Juillet inclus. Le 1er prélèvement d'octobre sera de 90€, le montant des autres prélèvements correspondra au solde de la facture divisé par 9.				
N'oubliez pas de compléter l'encadré ci-dessous	si vous choisissez le prélèvement automatique			
NOM ET PRENOM DU DEBITEUR :				
ADRESSE :				
COMPTE BANCAIRE IBAN A DEBITER :				
CODE BIC :				
NOM ET ADRESSE POSTALE DE LA BANQUE :  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez A.T.G. EIC sis 27 rue du Dragon CS 90279 à Tourcoing, identifié ICS sous le numéro FR08ZZZ454699, à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de A.T.G. EIC sis à Tourcoing CEDEX.  Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. En cas de prélèvement non autorisé, cette demande doit être présentée sans tarder et au plus tard dans les 13 mois. Paiement récurrent / répétitif				
Date et Signature(s) (précédées de la mention <i>lu et approuvé</i> ) :				



















- APEL (facultatif) : 16,00 € par an pour l'ainé, 4 € pour les autres enfants inscrits dans le groupe EIC.
- Les fichiers: ils appartiennent à l'élève. Ils sont donc achetés par la famille. La somme au coût réel sera comprise dans la facture 2022-2023.
- Forfait activités pédagogiques et culturelles : 35€ par an (possible en 10 fois 3,50€ si choix du paiement par prélèvement).
- En cas de Perte du cahier de liaison : la somme de 10€ vous sera facturée.
- Les fournitures scolaires : la somme de 45€ vous sera facturée.

#### 6- INSCRIPTION

Un montant de 60 euros est demandé lors de l'inscription. Ces 60 euros se décomposent en 30 euros de frais de constitution de dossier et 30 euros d'acompte (déduit de la contribution scolaire 2022-2023 et encaissé fin mars 2022).

#### 7- ETUDE ET GARDERIE

	Année
Garderie du matin de 7h15 à 8h05	100€
Garderie du matin de 7h30 à 8h05	70€
Etude ou garderie du soir de 16h30 à 17h30	180€
Etude ou garderie du soir de 16h30 à 18h	210€
Garderie de 7h30 à 8h05 et de 16h30 à 18h	230€
Garderie du 7h15 à 8h05 et de 16h30 à 18h	290€

L'établissement vous propose un service de garderie (matin et soir) et d'étude surveillée accessible à partir du CP.

La garderie est ouverte le matin de 7h15 à 8h05 (les enfants peuvent amener une collation pendant cet horaire), le soir de 16h30 à 18h00. L'étude surveillée (et non dirigée) se déroule de 16h30 à 17h30 de manière ininterrompue, au-delà les enfants rejoignent la garderie.

L'inscription à l'étude et garderie peut se faire de 2 façons :

- Inscription à l'année de septembre à juillet (un seul abonnement possible avec un tarif unique : que ce soit pour un jour par semaine ou 4 jours par semaine).
- Inscription ponctuelle : le prix sera unitaire.

Pour l'engagement à l'année, vous avez la possibilité de vous désinscrire avant chaque fin de grande période (avant les vacances de Noël, avant les vacances de printemps) en faisant une demande écrite auprès du secrétariat: toute période commencée est due. Attention, il s'agit de forfaits donc aucune remise ne sera accordée en cas d'absence de l'enfant

#### 8-IMPAYES

L'établissement intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées. En outre, en cas d'impayés, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève.

## 9- DON

Les familles qui le souhaitent peuvent effectuer un don déductible des impôts. Ce don devra être effectué par chèque, libellé à l'ordre de « Fonds de dotation de l'Enseignement Catholique du Nord » en précisant le nom et la commune de l'établissement pour lequel vous souhaitez affecter votre don. La totalité des fonds reçus sera reversée à l'Ecole par la Direction Diocésaine.

## **10- ENGAGEMENT**

Madame, Monsieur	 	 
Parents ou responsables légaux de _	 	 
Date et Signature(s) :		

(Faire précéder votre signature de la mention « Lu et Approuvé »).











